

Medi Plan

Le plan de versement malin avec protection intégrale du capital.

Notre plan de versement MediPlan est une alternative attrayante au compte d'épargne bancaire traditionnel. Contrairement à un compte d'épargne bancaire, vous bénéficiez d'une protection intégrale de votre capital. MediPlan est particulièrement adapté au placement du capital provenant du retrait échelonné de vos fonds de prévoyance et peut être structuré selon vos souhaits.

Un fondement financier sûr, doté d'une grande flexibilité

Un versement unique vous permet de vous assurer le versement régulier de rentes, dont vous déterminez vous-même le montant, la durée et la fréquence. Cet argent est investi en toute sécurité dans les actifs liés de la coopérative AMS et génère des intérêts selon un taux fixe et garanti. En plus du taux d'intérêt garanti, en tant que membre de la coopérative, vous bénéficiez du versement de participations aux excédents annuelles. Bien entendu, vous pouvez accéder à tout moment à votre capital, en partie ou intégralement, si nécessaire.

Vos avantages en un coup d'œil:

- Revenu régulier garanti
- Taux d'intérêt garanti
- Participation aux résultats financiers positifs de la société coopérative
- Disponibilité permanente du capital épargné
- Pas de frais de conclusion
- Protection intégrale de l'investissement

Vous souhaitez en apprendre davantage sur MediPlan ? Dans ce cas, téléchargez notre [explicative au format pdf](#).